

# Qu'est-ce que le RGPD ?

C'est le **Règlement Général sur la Protection des Données**, écrit par l'**Union Européenne**, et qui **vous protège des utilisations abusives des données vous concernant**.

Pour résumer, il dit en premier lieu qu'**aucune donnée vous concernant ne peut être collectée ou utilisée sans votre consentement**. Il n'est **pas non plus possible qu'elles soit collectées sans préciser la raison** de cette collecte, et **elles ne doivent être collectées que si elle servent à cette raison**.

**Elle couvre le secteur professionnel uniquement, et désigne un Responsable de traitement**, par défaut le directeur de la structure, qui est responsable de l'utilisation licite (légale) de ces données.

De même que **l'acceptation de donner accès à ces informations peut se faire à tout moment, la rétractation peut également s'effectuer à tout moment**.

Pour plus d'infos, le site de la **CNIL** est la meilleure ressource à ce sujet.

---

Révision #1

Créé 11 septembre 2023 10:49:04 par Rachelle

Mis à jour 11 septembre 2023 10:49:13 par Rachelle